

Tableau de synthèse

Examen canadien d'admission à la pratique (ECAP) à l'intention des audiologistes

COMPÉTENCES	
Rôles d'un audiologiste et pondérations	Expert 20 à 30 %
	Expert clinique 35 à 45 %
	Communicateur 5 à 15 %
	Collaborateur 3 à 7 %
	Défenseur 3 à 7 %
	Gestionnaire 3 à 7 %
	Professionnel 5 à 15 %
VARIABLES STRUCTURELLES	
Format et longueur de l'examen	Total : 170 questions à choix multiples Durée : 3 heures, 45 minutes
Présentation des questions	L'examen comprendra un mélange de questions indépendantes et de questions se rapportant à un cas.
Niveau d'habileté cognitive	L'examen comprendra des questions des différents niveaux cognitifs : connaissance/compréhension, application et réflexion critique. Étant donné qu'il s'agit d'un examen basé sur les compétences, pas plus de 40 % des questions porteront sur le niveau de connaissance/compréhension.
VARIABLES CONTEXTUELLES	
Client	Les questions refléteront un éventail de variables liées au client comme la race, le sexe, l'âge, le style de vie, etc. Dans le cadre de ce document, la notion de « client » peut concerner la personne seule, ou bien inclure la personne ainsi qu'un parent/tuteur légal ou un proche.
Environnement	Les facteurs environnementaux (lieu ou type de service en audiologie, soutien familial, obstacles à la participation, etc.) seront précisés au besoin.
Diversité du client	L'examen comprendra des questions mesurant la conscientisation, la sensibilité et le respect des diversités tout en évitant les stéréotypes.

Remarque : Dans ce document, le genre masculin est utilisé comme générique, dans le seul but de ne pas alourdir le texte.

Examen canadien d'admission à la pratique (ECAP) à l'intention des audiologistes

Définition des termes

Rôles des audiologistes

Expert et expert clinique : Les audiologistes mettent en application leurs connaissances du développement et des troubles auditifs et vestibulaires combinées à leurs compétences en évaluation et en intervention, afin d'offrir des soins professionnels en partenariat avec le client, et ce tout au long de sa vie. Ce rôle est déterminant dans la fonction des audiologistes.

Communicateur : Les audiologistes favorisent la relation thérapeutique et les échanges qui se produisent avant, pendant et après chaque rencontre. Les compétences de ce rôle sont essentielles pour établir une relation de confiance, partager des renseignements, développer une compréhension mutuelle et faciliter l'élaboration d'un plan commun de soins en collaboration avec le client.

Collaborateur : Les audiologistes recherchent et développent des opportunités pour travailler efficacement avec d'autres professionnels, le client et sa famille, les aidants, les proches ou la communauté, pour offrir les meilleurs soins en partenariat avec le client ainsi que pour assurer la continuité des soins lors d'un changement de fournisseurs ou d'aidants.

Défenseur : Les audiologistes utilisent leur expertise pour faire progresser la santé et le bien-être d'un client en le guidant dans le système de soins de la santé ou de l'éducation et lui permettant d'accéder à de l'aide et à des ressources en temps opportun.

Gestionnaire : Les audiologistes participent à part entière aux décisions relatives aux services fournis aux clients dans le système de la santé ou de l'éducation. Le processus de décision peut impliquer des collègues de travail, des ressources et des tâches organisationnelles.

Professionnel : Les audiologistes sont guidés par un code de déontologie, des normes professionnelles, des exigences réglementaires et un engagement à faire preuve de compétence clinique dans les services qu'ils fournissent à leurs clients.

Présentation des questions

Questions indépendantes : Les questions indépendantes contiennent tous les renseignements nécessaires pour y répondre.

Questions se rapportant à un cas : Les questions se rapportant à un cas sont des ensembles d'environ trois à cinq questions associées à un court scénario.

Niveaux d'habileté cognitive

Connaissance et compréhension : Aptitude à se remémorer la matière apprise et capacité de la comprendre (p. ex. faits, termes, concepts, principes, techniques et procédures).

Application : Utilisation de connaissances acquises (faits, termes, concepts, etc.) dans un contexte nouveau pour résoudre un problème particulier ou pour formuler une conclusion. Les questions sont tirées de situations typiques rencontrées dans la pratique.

Réflexion critique : La capacité de juger de la pertinence de données, d'utiliser des notions abstraites et de résoudre des problèmes (p. ex. être capable de distinguer les priorités de soins, d'évaluer l'efficacité des interventions et d'interpréter les résultats d'une image).